

Envoyé en préfecture le 15/10/2025

Reçu en préfecture le 15/10/2025

Publié le

ID : 083-218301133-20251009-2025100902-DE

DÉPARTEMENT DU VAR



ARRONDISSEMENT DE BRIGNOLES

MAIRIE de SAINT-JULIEN-LE-MONTAGNIER

22 rue de l'Hôtel de Ville
83560 SAINT JULIEN LE MONTAGNIER
Tél. : 04.94.80.04.78 Fax : 04.94.80.01.05

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt - cinq et le 09 octobre à 18h30,

Le Conseil Municipal de la Commune, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Emmanuel HUGOU, Maire.

		P	A. E.	A.	Procuration à			P	A. E.	A.	Procuration à
HUGOU	Emmanuel	X				CAVALLARO	Sylvie		X		A RUIZ
RUIZ	Arlette	X				THOUROUDE	Alain			X	
CHALLIER	Bruno	X				MURE	Line-Marie		X		P BONESSO
LECLERC	Caroline	X				PAUTE	Sébastien			X	
CHAIX	Jacques	X				BONESSO	Paul	X			
FANGUIAIRE	Sandrine	X				JOURDAN	Éric	X			
GUEMENE	Françoise	X				GRATTAPAGLIA	Mireille	X			
SCHILLINGER	Martine	X				HOURS	Cyrille	X			
SZYMANSKI	Jean-Pierre	X				D'HEILLY	William	X			
POURRIERE	Denis		X		B CHALLIER			14	03	02	

Conseillers municipaux en exercice : 19

Présents : 14

Absents : 05

Dont :

Absents excusés ayant donné procuration : 03

Absents excusés sans procuration : 00

Autres absents : 02

Délibération n° 2025-10-09-02

Objet :

**Admission en non-valeur des sommes correspondant aux loyers non versés à la Commune
par la société LISI exploitante de l'Auberge du Montagnier**

Monsieur le maire expose les éléments suivants à l'attention des conseillers municipaux :

Monsieur le Maire informe que l'Assemblée délibérante que, Monsieur le Trésorier Brignoles nous a transmis un état de produits communaux à présenter au Conseil Municipal, pour décision d'admission en non-valeur, dans le budget de la Commune, ces créances étant jugées irrécouvrables.

Il s'agit des loyers non versés relatifs aux loyers dus par la société LISI propriétaire du restaurant l'Auberge du Montagnier situé au sein des locaux propriété de la Commune de Saint Julien, soit un montant de 28 723,42 € sur une période de 25 mois.

En effet, malgré les exonérations de loyer concédées par la Commune pour la période dite COVID, la

société n'a ensuite progressivement plus honoré ses loyers, laissant la commune a été informée par les services de la Trésorerie du placement de la société en liquidation judiciaire, situation bloquant dans un premier temps les opérations de recouvrement. Enfin, le 05 août dernier le Tribunal de Commerce de Draguignan a prononcé un jugement de clôture de la procédure de liquidation judiciaire, pour insuffisance d'actif.

Ces sommes, toujours officiellement en recouvrement par la Trésorerie, étaient donc encore dans les comptes de la Collectivité. Il apparaît aujourd'hui malheureusement nécessaire d'opérer le retrait de ces recettes qui ne pourront donc être réalisées.

LE CONSEIL MUNICIPAL, ou l'exposé de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré :

Vu l'avis du comptable,

Vu les relevés de situations produits par la Trésorerie, exposés par le Maire et présentés aux conseillers, joints en annexe,

APPROUVE la présentation faite par Monsieur le maire, et l'admission en non-valeur des produits présentés, annexés à la présente pour un montant global de 28 723,42 €

LE VOTE EST :

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents ou représentés

Fait et délibéré à Saint Julien, les jour, mois et an susdits

Certifié exécutoire,

Le Maire,

E. HUGOU



Envoyé en préfecture le 15/10/2025

Reçu en préfecture le 15/10/2025

Publié le



ID : 083-218301133-20251009-2025100902-DE

**ANNEXE AU PROJET DE DÉLIBÉRATION DU CM DU 09/10/2025 PORTANT
ADMISSION EN NON VALEUR**

Relevé de situation comptable et demande d'admission en non-valeur établis par la
Trésorerie publique de Brignoles

Direction Générale des Finances Publiques

SERVICE GESTION COMPTABLE de BRIGNOLES
PARC DES AUGUSTINS
CS 60304
83177 BRIGNOLES

Envoyé en préfecture le 15/10/2025

Reçu en préfecture le 15/10/2025

Publié le

Exercice 2025

ID : 083-218301133-20251009-2025100902-DE



DEMANDE D'ADMISSION EN NON VALEUR DE CRÉANCES ÉTEINTES

Collectivité : 13900 - COM SAINT-JULIEN

N° de la liste : 7812790115

Le comptable soussigné expose qu'il n'a pas pu recouvrer les titres, cotes ou produits portés sur l'état ci-après, en raisons des motifs énoncés.

Il demande en conséquence l'admission en non-valeurs de ces titres figurants sur la liste ci jointe.

A BRIGNOLES, le 14 août 2025
GOMEZ Jean-Claude

Responsable du SGC de Brignoles

DÉCISION DE L'ORDONNATEUR

Vu l'état et les avis d'autres part :

Il est accordé décharge au comptable des sommes détaillées au présent état, lesquelles s'élèvent à :

Compte	Montants présentés	Montants admis
6541	0,00 €	
6542	28 723,42 €	
Total	28 723,42 €	

A _____, le _____
(Date, cachet et signature de l'ordonnateur)

TRAITEMENT COMPTABLE DE LA DÉCISION

Le comptable soussigné certifie avoir émargé aux articles respectifs les sommes indiquées sur le présent état, lesquelles n'avaient pas été soldées avant la réception de la décision ci-dessus.



EXERCICE	PIÈCE	SERVICE	TOTAL	MOTIFS DE LA PRÉSENTATION	NATURE	IMPUTATION	MONTANT	Admis	Rejet	Éléments nouveaux <u>A combler OBLIGATOIREMENT en cas de rejet</u>
2023	T-520-1		LISI AUBERGE DU MONTA	Closure insuffisance actif sur RI-J	99-LOYERS	6542	1 224,29			
2022	T-59-1		LISI AUBERGE DU MONTA	Closure insuffisance actif sur RI-J	99-LOYERS	6542	1 224,49			
2022	T-92-1		LISI AUBERGE DU MONTA	Closure insuffisance actif sur RI-J	99-LOYERS	6542	1 224,49			
2022	T-91-1		LISI AUBERGE DU MONTA	Closure insuffisance actif sur RI-J	99-LOYERS	6542	1 224,49			
2022	T-287-1		LISI AUBERGE DU MONTA	Closure insuffisance actif sur RI-J	99-LOYERS	6542	1 224,49			
2022	T-289-1		LISI AUBERGE DU MONTA	Closure insuffisance actif sur RI-J	99-LOYERS	6542	1 224,49			
2022	T-58-1		LISI AUBERGE DU MONTA	Closure insuffisance actif sur RI-J	99-LOYERS	6542	1 224,49			
2022	T-59-1		LISI AUBERGE DU MONTA	Closure insuffisance actif sur RI-J	99-LOYERS	6542	298,68			
2022	T-60-1		LISI AUBERGE DU MONTA	Closure insuffisance actif sur RI-J	99-LOYERS	6542	1 224,49			
2022	T-36-1		LISI AUBERGE DU MONTA	Closure insuffisance actif sur RI-J	99-LOYERS	6542	261,67			
2022	T-112-1		LISI AUBERGE DU MONTA	Closure insuffisance actif sur RI-J	99-LOYERS	6542	1 224,49			
2022	T-113-1		LISI AUBERGE DU MONTA	Closure insuffisance actif sur RI-J	99-LOYERS	6542	1 224,49			
2022	T-114-1		LISI AUBERGE DU MONTA	Closure insuffisance actif sur RI-J	99-LOYERS	6542	1 224,49			
2023	T-114-1		LISI AUBERGE DU MONTA	Closure insuffisance actif sur RI-J	99-LOYERS	6542	1 224,49			
2023	T-291-1		LISI AUBERGE DU MONTA	Closure insuffisance actif sur RI-J	99-LOYERS	6542	1 224,49			
2023	T-134-1		LISI AUBERGE DU MONTA	Closure insuffisance actif sur RI-J	99-LOYERS	6542	1 224,49			
2023	T-521-1		LISI AUBERGE DU MONTA	Closure insuffisance actif sur RI-J	99-LOYERS	6542	1 224,49			
2023	T-113-1		LISI AUBERGE DU MONTA	Closure insuffisance actif sur RI-J	99-LOYERS	6542	1 224,49			
2023	T-38-1		LISI AUBERGE DU MONTA	Closure insuffisance actif sur RI-J	99-LOYERS	6542	1 224,49			
2023	T-132-1		LISI AUBERGE DU MONTA	Closure insuffisance actif sur RI-J	99-LOYERS	6542	1 224,49			
2023	T-232-1		LISI AUBERGE DU MONTA	Closure insuffisance actif sur RI-J	99-LOYERS	6542	1 224,49			
2023	T-92-1		LISI AUBERGE DU MONTA	Closure insuffisance actif sur RI-J	99-LOYERS	6542	1 224,49			
2023	T-37-1		LISI AUBERGE DU MONTA	Closure insuffisance actif sur RI-J	99-LOYERS	6542	1 224,49			
2023	T-39-1		LISI AUBERGE DU MONTA	Closure insuffisance actif sur RI-J	99-LOYERS	6542	1 224,49			
2023	T-146-1		LISI AUBERGE DU MONTA	Closure insuffisance actif sur RI-J	99-LOYERS	6542	1 224,49			
			Total pour LISI AUBERGE DU MONTA				23 723,42			
			TOTAL DE LA LISTE				23 723,42			

Envoyé en préfecture le 15/10/2025

Reçu en préfecture le 15/10/2025

Publié le

ID : 083-218301133-20251009-2025100902-DE



Cinquante-neuvième année. - N° 152 A

Samedi 9 et dimanche 10 août 2025

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES

ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 4255

83 – VAR

TRIBUNAL DE COMMERCE DE DRAGUIGNAN

Jugement de clôture

Date : 5 août 2025.

Jugement de clôture pour insuffisance d'actif.

840 174 924 RCS Draguignan.

LISI.

Forme : Société par actions simplifiée à associé unique.

Activité : Restauration traditionnelle.

Adresse : 161, rue des Templiers, 83560 Saint-Julien.

Complément de jugement : Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

La Directrice de l'information légale et administrative : Anne DUCLOS-GRISIER